

# VIE SCOLAIRE

« Placer les élèves dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel »

## La vie scolaire désigne...

### Des personnels

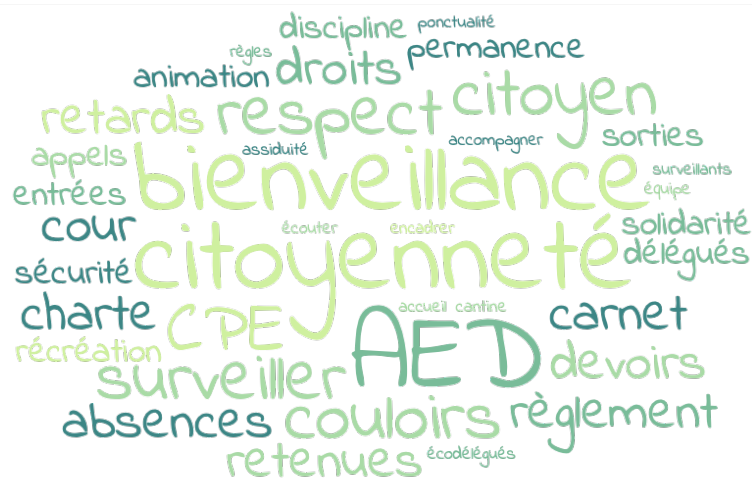
L'équipe de Vie scolaire est composée des **CPE** (conseillers principaux d'éducation) et des **assistants d'éducation** (surveillants), interlocuteurs privilégiés des élèves.

### Des lieux

Les élèves peuvent se rendre aux **bureaux de la vie scolaire** et de la **CPE** pour justifier une absence, vérifier une information, etc... La **salle de permanence** accueille les élèves lorsqu'ils n'ont pas cours.

### Des temps

La vie scolaire recouvre **tous les moments où l'élève n'est pas en classe**, encadré par un professeur: arrivée et départ, déplacements dans le collège, récréations, demi-pension, permanence...



### Présentation des missions du service Vie scolaire

Le service vie scolaire se compose de deux CPE (un temps plein et un mi-temps) et de 5 assistants d'éducation.

L'équipe prend en charge les élèves en dehors des heures de cours notamment lors des mouvements d'entrée et de sortie de l'établissement, des interours, des récréations, de la pause méridienne et lorsque les élèves sont en salle de permanence.

En plus d'assurer la sécurité des élèves, la Vie scolaire, en particulier les CPE, sont chargées du suivi de ces derniers (éducatif, scolaire, comportement, absentéisme...), qu'ils mènent en



## Je peux passer en vie scolaire pour...

- Justifier une absence à l'aide des coupons roses du carnet
- Demander un billet de retard si j'arrive après la sonnerie de manière exceptionnelle.
- Récupérer un coupon de sortie en cas d'oubli (exceptionnel !) de mon carnet.
- Prendre rdv avec la conseillère d'orientation.
- Vérifier si quelqu'un est venu déposer un objet que j'ai perdu.
- Contacter par téléphone ma famille si besoin.
- Poser des questions aux AED ou aux CPE qui m'orienteront si besoin vers le bon interlocuteur.

collaboration avec la Direction, les équipes enseignante (notamment les professeurs principaux) et médico-sociale et les familles.

La Vie scolaire et les CPE participent à favoriser un bon climat au sein de l'établissement, indispensable à la réussite des tous les élèves. Si cela passe par le respect des règles de vie commune et par l'apprentissage de la citoyenneté, il est aussi question de bien-être des élèves et de la qualité du Vivre ensemble.

